



Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilité

Service Gestion du Trafic

Unité Temps Différé

sgt.transports-exceptionnels@alsace.eu

Destinataires :

Transporteurs

DDT

Site : Inforoute Alsace

INFOROUTE - TRANSPORTS EXCEPTIONNELS

Vous trouverez ci-dessous une liste de chantiers impactant la circulation des convois exceptionnels sur le réseau routier de la CeA. Tous les chantiers ne sont pas énoncés.

Cette liste ne dispense pas le transporteur d'effectuer la reconnaissance de l'itinéraire comme le stipule le cadre réglementaire.

Concernant les chantiers cités, l'arrêté de circulation figurera sur le site inforoute de la collectivité après signature.

I) Prescriptions relatives aux modalités de circulation sur le territoire de la CeA

Sur notre site <https://inforoute.alsace.eu> (onglet TE), vous trouverez les modalités de circulation TE sur le réseau routier de la CeA :

Territoire du Bas-Rhin	Territoire du Haut-Rhin
Note et carte applicables au 01/01/2021 Prescriptions de circulation sur la D83	Carte réseau 72, 94 et 120 tonnes Restrictions de hauteur

II) Travaux sur le réseaux de la CeA

Sur notre site <https://inforoute.alsace.eu>, vous trouverez l'inforoute TE précisant l'ensemble des chantiers en cours ou à venir sur les routes départementales des itinéraires TE de cat2 et 3.

D'autres chantiers sont également affichés via des icônes.

Ces informations ne dispensent pas le transporteur de faire la reconnaissance de l'itinéraire.

III) Prescriptions générales de circulation

a) Franchissement des ouvrages d'art :

Afin de ne pas générer des effets dynamiques non souhaités, le convoi évitera toute manœuvre intempestive sur l'ensemble des ouvrages.

b) Reconnaissance de l'itinéraire :

Avant toute circulation de convoi, il est de la responsabilité du transporteur de s'assurer du passage du convoi en tous points du trajet : hauteur, largeur et rayon de giration.

c) Ouverture et fermeture des glissières sur sur le réseau 2x2 voies :

Le transporteur prendra contact avec les entreprises spécialisées, les sociétés CM2E, SAERT ou SIGNATURE, pour les ouvertures – fermetures de glissières, la mise en œuvre de la signalisation pour ces travaux et pour toutes interventions de dépose ou de mise en place de la signalisation nécessaire dans le cadre de la circulation du convoi. Les frais occasionnés pour la mise en œuvre de ces mesures sont intégralement à la charge du pétitionnaire.

L'entreprise SAERT, CM2E ou SIGNATURE, avant toute intervention sur le domaine public départemental :

- Prendra contact avec le(s) CRA de la CeA concerné(s) pour une demande d'intervention au minimum 10 jours avant le passage du convoi
- Informera le(s) CRA de la CeA concerné(s) du mode d'exploitation et d'intervention des ouvertures et fermetures des glissières ou dépose de signalisations verticales, avec validation.
- Les gestionnaires concernés feront l'objet d'une information du jour d'intervention (avec l'horaire estimé) pour toutes interventions, notamment pour l'ouverture et la fermeture des glissières de sécurités, dépose et repose de signalisation.

d) Accompagnement par les forces de l'ordre :

Pour toute circulation d'un convoi nécessitant un contre-sens sur les RD83, RD483 ou des bretelles des échangeurs sur le territoire de la CeA (Bas-Rhin et Haut-Rhin), la présence des forces de l'ordre est obligatoire aux points singuliers. L'accompagnement des forces de l'ordre, y compris une circulation exclusivement de nuit, est obligatoire sur le réseau autoroutier de gestion CeA dès que le gabarit dépasse 3,20 mètres de large ou 30 mètres de long (sauf prescriptions contraires mentionnées ci-dessous).

e) Signalisation :

Dans le cadre de la circulation d'un convoi nécessitant la dépose et repose de signalisation, celui-ci sera accompagné d'une équipe technique. Toute dépose de signalisation doit impérativement être reposée à l'identique après le passage du convoi.

f) Information – circulation sur le réseau autoroutier et départemental en 2x2 voies de la CeA :

Pour toute circulation d'un transport exceptionnel, de catégorie 2 ou 3, sur le réseau routier en 2x2 voies et autoroutier de la CeA mentionné dans le tableau ci-dessous, il est impératif que le transporteur informe les centres routiers d'Alsace concernés par l'itinéraire, au minimum 15 jours avant toute circulation et disposer d'un retour favorable.

Si le dossier est traité par un mandataire, il portera cette obligation d'information au transporteur.

En l'absence d'information auprès des gestionnaires mentionnés ci-dessous et en cas de blocage ou gêne intempestive de la circulation, la CeA fera appel aux forces de l'ordre pour constatation et application d'une contravention.

Liste des sections en 2x2 voies sur le réseau routier autoroutier et départemental de la CeA :

Réseau routier	Centre routier d'Alsace	Contacts Bas-Rhin	Contacts Haut-Rhin
A35 entre Lauterbourg et l'A4 (EMS)	CAA Soufflenheim	cei.soufflenheim.sa@alsace.eu	
A352 entre Dorlisheim et l'EMS	CAA Ebersheim	cei.ebersheim.sa@alsace.eu	
A35 entre l'EMS et A35/D83 Saint-Hippolyte	CAA Ebersheim	cei.ebersheim.sa@alsace.eu	
D83 entre Saint-Hippolyte et D83/D1083 Kogenheim	CRA Sélestat	cei.selestat@alsace.eu	
D83 entre limite D83/D1083 vers Kogenheim et EMS	CRA Erstein	cei.erstein@alsace.eu	
D1063 contournement d'Haguenau	CRA Haguenau	cei.haguenau@alsace.eu	
D500 entre Dorlisheim et Obernai	CRA Molsheim	cei.molsheim@alsace.eu	
D83, D1b1 ou circulation à contre-sens au niveau de Saint-Hippolyte, sens nord - sud	CRA Lapoutroie, CAA Ebersheim, CAA Sainte-Croix-en-Plaine	cei.ebersheim.sa@alsace.eu	cra.lapoutroie@alsace.eu ; cei.sainte-croix.sa@alsace.eu
A35 entre Houssen et A35/D55 Baldersheim	CAA Sainte-Croix-en-Plaine		cei.sainte-croix.sa@alsace.eu
A35 entre A35/D55 Baldersheim et Saint-Louis	CAA Rixheim		cei.rixheim.sa@alsace.eu
A36 entre D1066/A36 Lutterbach et l'Allemande	CAA Rixheim		cei.rixheim.sa@alsace.eu
D83 entre A35 Saint-Hippolyte et D83/A35 Houssen	CAA Sainte-Croix-en-Plaine		cei.sainte-croix.sa@alsace.eu
D83 entre limite D83/A35 Houssen et A36 Burnhaupt	CAA Soultz		cei.soultz.sa@alsace.eu
D430 entre Guebwiller et Illsach	CAA Soultz		cei.soultz.sa@alsace.eu
D1066 entre Brunstatt-Didenheim et Lutterbach	CAA Rixheim		cei.rixheim.sa@alsace.eu
D1066 entre Lutterbach et Vieux-Thann	CAA Soultz		cei.soultz.sa@alsace.eu

g) Prescriptions de circulation sur le réseau autoroutier de la CeA

Pour les convois ≤ 3.20 mètres de largeur et ≤ 30 mètres de longueur :

- Circulation autorisée de jour comme de nuit

- Hauteur maxi 4.70 mètres

Pour les convois > 3.20 mètres de largeur ou > 30 mètres de longueur :

- Circulation de nuit entre 22h00 et 5h00
- Accompagnement obligatoire par l'EDSR sur le réseau autoroutier
- Hauteur maxi 4.70 mètres

Circulation des TE en cas de basculement de la circulation :

- La circulation des TE de cat 1 est autorisée à franchir le basculement
- La circulation des TE de catégorie 2 et 3 est interdite
- Hauteur maxi 4.70 mètres

IV) Chantiers en cours sur le réseau routier départemental

RD6 Ingwiller

Travaux d'enrobés.

Période : du 6 au 10 juillet 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuit.

RD25 Wasselonne

Collectif en construction.

Période : jusqu'au 31 juillet 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée pour les poids lourds, la circulation des TE interdite.

RD83 Vignerons entre Wettolsheim et Wintzenheim

Renforcement de chaussée sur RD 83 du PR 42+000 au PR 43+700

Période : NUIITS du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2026 (20h00 à 06h00)

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuit

La circulation des TE est autorisée de jour entre 9h00 et 20h00.

La période 6h00 – 9h00 est interdite aux TE afin de laisser refroidir les enrobés.

RD83 Benfeld

Travaux d'aménagement : liaison entre D83 et D829 avec création de 2 giratoires au niveau des raccordements et 1 ouvrage d'art sur la D83

Durée : jusqu'à mi 2027

Jusqu'au 30 octobre 2026, basculement de la circulation

Circulation des TE interdite sur la D83 sauf de catégorie 1 dans le basculement.

La circulation des TE de catégorie 2 et 3 (à vide ou en charge) pourra se faire :

- o Sens sud-nord via la D829 ou la D83, rue Joseph Siat pour rejoindre la D829 et retour sur la D83.
- o Sens nord-sud par la D83, ouverture ITPC par la SAERT, circulation à contre-sens lors du basculement pour rejoindre la D829 et accompagnement des forces de l'ordre pour la gestion du trafic, l'ensemble au frais du transporteur. L'ITPC sur la D83 se situe au PR89+758.

Pour tout renseignement sur les possibilités et les modalités de circulation durant les travaux, prendre contact avec Mr stephane.koch@alsace.eu (tél 0603695908) et herve.mull@alsace.eu

RD83/RD426 Erstein

Travaux d'aménagement « mode de déplacement doux ».

Durée : jusqu'à octobre 2026

Sur la D83, au niveau de l'ouvrage d'art RD83/RD426 :

Circulation des TE possible sur la D83, passage au niveau de l'OA D83/D426 via les bretelles de sortie et d'accès sens Sud-Nord.

Sur la D426, des travaux sont toujours en cours, la reconnaissance de l'itinéraire est indispensable.

La D426 sera interdite aux convois entre le 17 et 22 août 2026.

RD105 Saint-Louis

Création et ripage des bretelles aux échangeurs 36 et 37,

mise à 2x2 voies de la RD105 entre le giratoire d'entrée de Saint Louis et le giratoire du Fret de l'Euroairport

Durée : jusqu'au 31 décembre 2026

Mesures d'exploitation :

Neutralisation des voies de circulation ou de bande dérasée de droite ou de gauche, fermetures de bretelle, accès de chantier, limitations de vitesse (voir les arrêtés de circulation sur le site www.inforoute.alsace.eu)

Jusqu'à fin 2026 : dévoiement de la D105 avec mise en service d'un ouvrage d'art provisoire au niveau de l'A35 Saint-Louis : le transporteur doit impérativement faire une reconnaissance de l'itinéraire et faire une vérification géométrique de passage. Les convois à fort gabarit devront modifier leur itinéraire.

RD1059 OA Viaduc St Blaise et Sobache « entre St Marie aux Mines et Lièpvre »

Etanchéité et renforcement de chaussée sur ouvrages

Période : jusqu'au 10 juillet 2026 et du 15 juillet au 14 août 2026

Mesures d'exploitation :

Neutralisation d'une voie de circulation par SMV lourd, successivement dans les deux sens.

Fermeture RD 1059 entre St Marie aux Mines et Lièpvre.

- du 27 avril au 10 juillet 2026 – Neutralisation d'une voie au droit des ouvrages d'art (maintien de 2 voies de circulation). Les deux sens sont successivement concernés par ce mode d'exploitation,
- du 15 juillet au 14 août 2026 – Fermeture de la RD 1059 entre St Marie aux Mines et Lièpvre.

RD1063 Contournement d'Haguenau

Travaux d'enrobés.

Période : période du 6 juillet au 4 août 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée avec basculement de la circulation, bretelles barrées.

V) Chantiers en cours sur le réseau autoroutier

A35 secteur Saint-Louis

- Adaptation temporaire de la chaussée en 2x2 voies
- Fermeture temporaire de la section courante au droit de l'échangeur 37

Durée : jusqu'au 15 mars 2027

Mesures d'exploitation : voir les arrêtés de circulation sur le site www.inforoute.alsace.eu

Travaux de structures et de couche de roulement, sur la section courante de l'autoroute A35 sens Nord-Sud entre les échangeurs n°36 « Aéroport – Blotzheim » et n°37 « Saint-Louis ».

Cette opération se déroulera en 2 phases :

Travaux de mise en oeuvre de la structure de chaussée (grave bitume) sur une section localisée au droit de l'échangeur n°37 « Saint-Louis »

- Ces travaux doivent être réalisés sous fermeture complète de la circulation. Leur localisation permet de limiter l'impact sur le trafic avec une déviation courte via la RD105 au droit de l'échangeur
- Travaux prévus du **lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026 de 10h00 à 04h00** ; plage horaire permettant de ne pas restreindre la circulation lors des heures de pointe du trafic le matin entre 4h et 10h.

Travaux de mise en oeuvre de la couche de roulement définitive en enrobés entre l'échangeur n°36 « Aéroport - Blotzheim » et l'échangeur n°37 « Saint-Louis »

- Ces travaux doivent être réalisés sous fermeture complète de la circulation afin de garantir la fiabilité technique et la pérennité des travaux.
- L'étendue des travaux nécessite la fermeture complète de l'autoroute A35 sens Nord-Sud dès l'échangeur n°35 « Bartenheim ». Les usagers souhaitant se rendre à Bâle ou à Saint-Louis devront sortir de l'autoroute à l'échangeur n°35 puis suivre les déviations via le réseau routier départemental secondaire. Les usagers souhaitant se rendre à l'aéroport pourront rester sur l'autoroute en circulant sur une seule voie à vitesse réduite (90km/h) entre l'échangeur n°35 « Bartenheim » et l'échangeur n°36 « Aéroport – Blotzheim ».
- Travaux prévus du **lundi 10 au samedi 15 août 2026 de 10h00 à 04h00**; plage horaire permettant de ne pas restreindre la circulation lors des heures de pointe du trafic le matin entre 4h et 10h.

A35 OA La Moder vers Rohrwiler

Reprofilage de chaussée, dispositif de retenue et joints sur OA, sens Lauterbourg vers Strasbourg

Période : jusqu'au 10 juillet 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement au niveau du chantier OA La Moder

A35 Aire de Battenheim

Travaux d'aménagement de l'aire et reprise des enrobés

Période : jusqu'au mardi 08 septembre 2026.

Mesures d'exploitation :

Neutralisation de la voie lente les nuits du 02 au 05 juin 2026.

VI) Prévisions chantiers sur le réseau départemental

D105 Hésingue

Renouvellement de la couche de roulement entre le giratoire D105/D419 et le giratoire D105/ Rue du 20 novembre Hésingue

Période : du 15 au 29 juillet 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée

Circulation des convois exceptionnels

- Depuis Hésingue, en venant de la D419, la circulation des convois pourra se faire par la D201 pour rejoindre la D105 vers Saint-Louis.
- La circulation des convois venant de Saint-Louis via la D105 vers la D201 est interdite.
- Dans le sens Nord-Sud, la circulation des convois pourra se faire, à hauteur de Bartenheim, par la D66, la D201 passant par Blotzheim vers Hésingue.
- La reconnaissance de l'itinéraire est indispensable (giration et hauteur sous ouvrages d'art)

D415 Kaysersberg

Couche de roulement entre les Communes de Kaysersberg et Hachimette.

Période : entre le 7 août et le 20 septembre 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée

D415 Neuf-Brisach

Réfection couche de roulement (BB) entre giratoire RD 290 et giratoire RD 468

Période : du 14 au 19 septembre 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée

RD1062 entre RD 28 et giratoire Sandholtz

Travaux d'enrobés.

Période : le 1 et 2 octobre 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuit

D1420 Colroy-la-Roche

Travaux d'aménagement de sécurité.

Période : du 17 août au 25 septembre

Mesures d'exploitation :

Route barrée

D1066 Urbeis

Travaux d'aménagement de sécurité avec mise en place d'un alternat, 3 zones de chantier.

Période :

du 20 juillet au 30 août => La circulation des convois > 5 mètres de largeur est interdite

du 31 août au 9 octobre => La circulation des convois > 3.5 mètres de largeur est interdite

du 10 au 16 octobre => La circulation des convois > 5 mètres de largeur est interdite

VII) Prévisions chantiers sur le réseau autoroutier

A35 Niederentzen

Travaux de maintenance du réseau gaz

Période : du 20 au 22 juillet 2026

Mesures d'exploitation :

Fermeture de la bretelle Mulhouse vers Niederentzen

A35 Rixheim

Travaux de remplacement de joints de chaussée et de réhabilitation localisée de la chaussée sur l'A35, de sens Bâle vers Mulhouse, à hauteur de la commune de Rixheim.

Période : du 16 au 24 août 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement de la circulation du dimanche à 21h00 au lundi à 5h00.

A35 Neewiller « OA à hauteur de Neewiller Près Lauterbourg »

Remplacement des appareils d'appuis de l'OA, sens Lauterbourg vers Strasbourg

Période : du 31 août au 19 septembre 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement au niveau du chantier

A35 OA D541/A35 Stellantis

Remplacement des joints de chaussée et couche de roulement sur l'OA, sens Bâle vers Mulhouse

Période : du 17 au 22 août 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement au niveau du chantier

A36 l'ILL « vers Illzach »

Réhabilitation de chaussée sur A36 du PR 108+000 au PR 105+700, chaussée Allemagne vers A36 Belfort

Période : du 15 juillet au 14 août 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement au niveau du chantier, fermeture de bretelles d'échangeurs et mise en place de déviations.

A36 Ottmarsheim entre D468 et frontière

Travaux de pose d'un portique sur A36 du PR 118+600 au PR 120+200, chaussée Allemagne vers A36 Belfort

Période : Du mercredi 22 au jeudi 23 juillet 2026 de 20h00 à 06h00.

Mesures d'exploitation :

Fermeture de l'autoroute de sens Mulhouse vers Allemagne et neutralisation de voie de sens Allemagne vers Mulhouse